

trône la famille d'Orléans est la réalisation de ses plus anciennes espérances (1)

“ Il ne se retournera point contre un résultat auquel il a contribué de tous ses moyens, et ce serait travailler contre le nouvel ordre de choses que d'accuser avec amertume l'administration actuelle des embarras inséparables d'une position aussi difficile que la sienne.”

Dans le même numéro, Carrel, défendant ses ex-collègues et lui-même du singulier reproche de servir le gouvernement nouveau après avoir travaillé à renverser, l'ancien, disait :

“ N'ayant cessé de vouloir, de demander pour la France la royauté consentie telle qu'elle existe aujourd'hui, il serait surprenant que les rédacteurs du *National* n'eussent pu, sans démentir, s'employer à la consolidation de l'édifice dont ils peuvent passer pour avoir jeté les fondements, et qu'ayant vu prévaloir le système pressenti et recommandé par eux depuis qu'ils existent, ils fussent obligé de se tourner contre lui avec la même ardeur, la même vivacité, les mêmes sentiments qui les firent distinguer dans les combats contre la tyrannie.”

Dans un autre numéro (1er septembre 1830), Carrel, examinant l'opinion des départements, démontre qu'ils n'ont rien désiré de plus que ce qui s'est fait, et que le très-petit nombre d'adresses républicaines envoyées à la Chambre ont été très-probablement faites à Paris.

Ailleurs (*National* du 22 décembre 1830), Carrel, se prononçant nettement contre l'opinion républicaine qui commençait à remuer, s'exprime ainsi.

“ Nous disons que l'intérêt de la population de Paris, comme celui de la France entière, c'est la conservation de la royauté de 1830, parce qu'on ne peut rien mettre à sa place, parce qu'elle seule peut garantir à la France et sa grande unité politique et sa grande unité territoriale ; la démocratie absolue nous armerait et nous diviserait les uns contre les autres.”

Dans un autre numéro (13 septembre 1830), Carrel attaque avec autant de raison que de talent les préjugés soufflés à la classe ouvrière touchant la réduction à imposer par la loi sur le prix des objets de consommation, l'augmentation des salaires et la haine des machines ; il indique avec un grand sens tout ce que le gouvernement peut et tout ce qu'il ne peut pas faire pour la classe ouvrière. Cet article est excellent à lire, aujourd'hui où les chimères qu'il combattait semblent se réveiller avec une nouvelle ardeur. Plus loin, il blâme très-vertement les républicains d'entretenir l'agitation au sein des masses par leurs rassemblements, leurs processions en Grève en l'honneur des sergents de La Rochelle ; et il définit ainsi la première association républicaine établie au manège Pellier et expulsée par les citoyens du quartier, dont ses clameurs troublaient le repos :

“ Une société, composée d'une centaine de jeunes gens qui, à ce qu'il paraît, n'ont pu trouver place dans le nouvel ordre de choses, et qui, sifflés par le peuple, ont dû recourir à la protection de cette garde nationale qu'ils avaient imaginé d'appeler *aristocratie oppressive*.”

(*National* du 27 septembre, 1830.)

C'est ainsi que Carrel débutait avec le parti qu'il devait un jour travailler en vain à discipliner.

Sur la grande question de paix ou de guerre, Carrel professe exactement les mêmes opinions que les hommes qui dirigeaient

(1) Ceci répond fort clairement à l'assertion de M. Littré touchant la différence d'opinion entre M. Thiers et Carrel lors de la fondation du *National*.

alors le pouvoir. L'insurrection belge l'embarrasse comme eux ; comme eux, il trouve fort naturel que les cabinets européens s'opposent à ce que la Belgique devienne française.

“ Ce qui importe aux cabinets étrangers, dit-il, ce n'est pas la grandeur de la maison de Nassau, c'est que quatre millions de Belges ne deviennent pas Français, cela est tout simple ; que demain la Bavière se donne à la Prusse ou à l'Autriche, tout le reste de l'Europe s'y opposera. Il est donc probable que tout ici dépendra de l'organisation que vont se donner les Belges.”

Durant toute cette première période, Carrel ne cesse de proclamer la nécessité de la paix et n'admet la guerre que dans le seul cas de la défensive.

“ En général, dit-il (6 octobre 1830), l'Europe paraît comprendre cette fois que son intérêt bien entendu est de favoriser chez nous le rétablissement de l'ordre et la consolidation d'un système qui présente tant d'heureuses garanties de durée.—Une guerre ne serait possible, ajoute-t-il (9 octobre 1830), que si la France désunie offrait une proie facile ; mais la France est unie et forte ; elle désire la paix dans l'intérêt de la civilisation et du bonheur du monde, mais elle ne craint pas la guerre : un roi citoyen et une nation de trente-deux millions d'individus n'ont point d'ennemis à redouter.”

Souvent Carrel, irrité des menées du parti royaliste et de ses calomnies contre le gouvernement, se retourne contre lui avec la *furia francese* d'un soldat ; c'est ainsi que, s'adressant à M. de Kergorlay, dans le *National* du 2 octobre 1830, il lui dit :

“ De bonne foi, est-ce un dévouement bien respectable et bien touchant que celui qui vous porte à outrager les lois de votre pays à calomnier un prince auquel, dans le fond du cœur, vous êtes obligé de rendre justice, et une nation dont la générosité se prouve par votre audace pour exalter une race de parjures, voués aux mépris des contemporains et des générations à venir ?”

Carrel est encore plus éloquent quand il s'agit de repousser les hideuses parodies de 93 ; je voudrais pouvoir transcrire en entier l'article du 29 septembre 1830, qui commence par ces mots :

“ La liberté, est-ce encore pour nous la sanglante idole qui prit sur les autels de la raison la place des dieux renversés ? Non c'est le pur et généreux principe auquel Foy, Lafayette, Camille Jordan, Royer-Collard vinrent, il y a dix ans, préparer une destinée aujourd'hui accomplie.”

Je n'en finirais pas si je voulais citer tous les témoignages que Carrel donna pendant près d'une année de son adhésion à la monarchie constitutionnelle fondée en juillet 1830. Je me suis un peu étendu sur ces citations, d'abord pour démontrer la proposition générale avancée plus haut, et ensuite parce que la plupart des écrivains qui ont parlé de Carrel se sont plu à laisser dans l'ombre toute cette portion de sa carrière militaire, qui n'est pas, à mon avis, la moins digne d'attention ; car ceux qui croient à l'avenir de nos institutions actuelles, ceux qui pensent que les obstacles passagers qui peuvent entraver soit leur loyale application, soit leur régulier développement, ne prouvent rien ni contre leur mérite intrinsèque, ni contre leur supériorité relative, ceux-là trouveront en faveur de leur opinion, dans le *National* d'août 1830 à mars 1831, des arguments de principe et de fait auxquels le talent de Carrel prête autant de force que d'éclat.

Après cela il serait inexact de présenter le passage de Carrel de la monarchie à la république comme une de ces transformations soudaines qui s'opèrent du jour au lendemain sous l'influence impérieuse et exclusive d'un amour-propre froissé, d'une ambition déçue. Depuis les premiers mois qui suivirent la révolution de